

XXVII^e BIENNALE DE LA LANGUE FRANÇAISE

PARIS 14-16 SEPTEMBRE 2017

La contribution de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France à l'emploi de la langue française

en situation professionnelle en France et à l'international

Marianne Conde-Salazar, Directrice du français des affaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France

Chargée de représenter et de développer les intérêts de plus de 670 000 entreprises, une des missions de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France (CCI Paris Ile-de-France) consiste à permettre à des hommes et des femmes, en France et dans le monde, de travailler en français.

Cette mission date de 1958. C'est en effet avec le traité de Rome et la construction européenne que la CCI Paris Ile-de-France est renforcée dans sa conviction que la langue française peut être et doit être un vecteur de croissance pour les entreprises sur un marché globalisé.

Que l'entreprise soit française ou non française, la maîtrise de la langue française facilite l'accueil et la fidélisation du client francophone, les négociations avec un fournisseur francophone, les contrats et les échanges avec une entreprise francophone.

Ainsi dans le domaine du tourisme, accueillir en français peut contribuer à gagner une clientèle francophone. Autre secteur, autre illustration : la maîtrise du français peut valoir à une entreprise textile indienne une progression accélérée du simple fait de pouvoir échanger, en français, avec de grandes marques françaises du prêt-à-porter.

La CCI Paris Ile-de-France croit au français qui permet d'entreprendre et de développer. Par la diffusion du français des affaires dans le monde entier, elle contribue à soutenir la croissance économique à l'intérieur de l'univers francophone et de là, avec le reste du monde.

Dans cet objectif :

-

elle conduit des actions de formation professionnelle à l'international grâce aux 1 200 professeurs experts de ses 19 écoles, de management, des métiers de la restauration et de l'hôtellerie, de la mode, de l'image, des éco-activités, de la maintenance industrielle (...),

-

elle recrute partout dans le monde des étudiants, qui le temps de leurs études en France, s'imprègnent de la langue et des méthodes,

-

et enfin, elle soutient l'enseignement du français professionnel en proposant, depuis plus de 60 ans, des diplômes de français professionnel et en attestant des niveaux de maîtrise du

français (test TEF) permettant d'accéder et d'évoluer sur des marchés d'emploi francophones.

C'est cette dernière action que je vous propose de développer ici, en présentant nos outils de certifications, la formation des formateurs à l'enseignement du français professionnel et enfin notre toute dernière certification sur le français des premiers gestes dans un métier.

I- Les outils de certification

La diffusion de cette langue française « utile », adaptée aux besoins des entreprises, passe par le déploiement de certifications.

Ces certifications viennent valider des formations au français en situation professionnelle. Elles permettent aux professionnels de se prévaloir de leur capacité à travailler en français.

I-1 Les diplômes de français professionnel

Créés en 1958, les Diplômes de français professionnel valorisent la compétence à travailler en français notamment, dans les affaires, les relations internationales, les métiers du tourisme-hôtellerie-restauration, de la santé et de la mode.

Nous diplômons chaque année 6 000 étudiants et professionnels en français professionnel.

Ces diplômes sont intégrés dans des cursus de formation au sein de grandes universités telles que Duke aux Etats-Unis, la Bocconi en Italie, l'Académie du Commerce Extérieur en Russie, l'Ecole Hôtelière de Lausanne.

Ils répondent à la demande d'étudiants ou de jeunes professionnels visant un emploi dans lequel la maîtrise de la langue française est un avantage.

I-2 Le test d'évaluation de français

Afin de répondre à une demande d'évaluation, dans le but de faciliter la mobilité internationale, la CCI Paris Ile-de-France complète en 1998 son offre de diplômes par un [test d'évaluation de français](#) (TEF) qui constitue alors le premier test standardisé de français langue

étrangère diffusé sur le marché des langues dans le monde.

Il est reconnu par :

-

le Ministère français de l'enseignement supérieur et de la recherche pour poursuivre ses études en France ;

-

le Ministère français de l'intérieur pour accéder à la citoyenneté française ;

-

le Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada pour immigrer vers le Canada et accéder à la citoyenneté canadienne ;

-

le Ministère québécois de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour vivre et travailler au Québec.

Chaque année, 40 000 étudiants et professionnels se prêtent à notre test de français.

II- La formation des formateurs

Forte de l'expertise dans la conception de certifications mais aussi dans l'enseignement d'un français adapté aux situations professionnelles réelles, la CCI Paris Ile-de-France intervient de longue date pour le renforcement de la capacité des formateurs à concevoir et enseigner des programmes de français professionnel, à partir de la méthodologie du français sur objectifs spécifiques (FOS).

Depuis 2015, nous avons modernisé, simplifié et démocratisé l'accès à la formation de formateurs, grâce à un partenariat avec l'Institut français, en créant iFOS, la plateforme en ligne dédiée à l'enseignement du français professionnel.

Nous proposons aujourd'hui des parcours de formation en ligne, en présentiel, ou hybrides, pouvant mener à l'obtention du Diplôme de Didactique du FOS (DDIFOS) de la CCI Paris Ile-de-France.

Nous formons chaque année 1 500 professeurs de français à l'enseignement du français professionnel. Plus de 2 200 personnes se sont inscrites sur iFOS depuis son lancement et nous formons également 1 700 professeurs à l'évaluation en français avec notre programme de formation à distance pour les évaluateurs du TEF.

II- Français Operandi : une certification innovante pour les entreprises

La CCI Paris Ile-de-France est enfin également convaincue qu'il existe une demande de renforcement en langue française en situation professionnelle, qui n'émane pas seulement d'étudiants ou de professionnels, mais également d'entreprises auxquelles le français ouvre de nouveaux marchés.

Pour ces dernières, elle propose depuis 2016 un certificat ad hoc : *Français Operandi*.

Conçue sur-mesure, à partir de référentiels d'activités et de compétences liées à un métier, la certification

Français Operandi

valide des formations qui permettent aux professionnels et futurs professionnels de renforcer leur capacité à communiquer et interagir en français dans ce métier.

Courtes et basées sur des mises en situations réelles, ces formations permettent d'entraîner les participants à s'exprimer dans des situations spécifiques, propres à leur métier, de renforcer leur maîtrise du geste et du discours et de gagner en confiance.

Pour en attester, le certificat *Français Operandi* comprend, au verso, une carte des compétences de son détenteur à s'exprimer en français sur les requis du métier.

Français Operandi prépare ainsi naturellement aux qualifications professionnelles associées à un métier qui amènent les salariés dans un emploi stable.

Cette dernière certification nous ramène au cœur de notre conviction : le français est une langue de culture et d'idées et une langue économique forte !